

Le Burundi, entre méfiance et désir de paix Espoir d'un mieux vivre dans un pays écorché par son histoire.



Par Christine Dubois-Grard¹
Août 2014

Pour que la Terre tourne plus JUSTE !

Avec le soutien de:



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

¹ Infirmière, enseignante et anthropologue membre du laboratoire d'anthropologie de l'UCL.

Depuis plus de quinze ans, l'anthropologue Christine Grard est en contact avec des personnes de la diaspora burundaise, amis, réfugiés et étudiants. Par bribes, au fil de ses rencontres, ces personnes lui ont raconté leur vécu et le Burundi, tel qu'elles s'en souviennent et le perçoivent depuis leur exil. En octobre 2013 et juillet 2014, la chercheuse s'est rendue au Burundi, petit Etat de l'Afrique des grands lacs, enclavé entre le Congo, le Rwanda, la Tanzanie et le lac Tanganyika, pour animer des formations pour des femmes de milieu populaire et donner un cours dans une université. Ce fut l'occasion, pour elle, de nouvelles rencontres et de s'incorporer dans cette région.

Une analyse qui relate ces expériences mises en perspective dans un contexte historique et sociologique...



Etudiants de l'université Lumière, 3^o Bac Communication

Le Burundi, l'un des pays les plus pauvres au monde (IDH 180^{eme}/187 pays)²

Sur le bord du lac aux oiseaux (lac Rwihinda, province de Kirundo, au nord du Burundi), l'un des sites les plus enchanteurs du Burundi, des femmes et des enfants sont venus puiser l'eau. L'un d'eux, virtuose magnifique, joue à se laisser glisser vers la rive sur une trottinette en bois.

Mais derrière ce tableau idyllique, la sécheresse sévit dans la province. Le niveau du lac a baissé. La cause principale de cette sécheresse est le changement climatique : il pleut moins et il fait plus chaud. Le Burundi paie cash la pollution du globe dont il est pourtant très peu responsable³. Ce changement climatique est aussi aggravé par la destruction des forêts qui couvraient anciennement la

² IDG 2013. Selon le rapport préliminaire « enquête démographique et de santé » de l'Institut des Statistiques du Burundi en 2010, un enfant sur dix-sept décède avant son premier anniversaire, et approximativement un sur dix avant l'âge de cinq ans. (p. 12). Ces chiffres sont des moyennes nationales. Mais ces chiffres sont discutés et revus à la hausse par d'autres rapports comme le rapport de recensement général de la population établi par le ministère Burundais de l'intérieur (2008) et qui inclut dans ses données statistiques les décès non enregistrés officiellement (non déclarés). Il signale que « au niveau national, près de 2 enfants sur 10 (152 ‰) décèdent avant leur cinquième anniversaire. La comparaison entre le milieu rural et le milieu urbain confirme la situation défavorable du milieu rural. Dans la province de Kirundo, la mortalité est la plus haute du Burundi avec un taux de 226‰. Alors que la moyenne nationale est de 152 ‰ »

(http://www.unicef.org/french/infobycountry/burundi_statistics.html#118).

³ Le Burundi n'a que très peu d'industries, et un trafic routier encore limité.

majorité du pays⁴. Cette région qui était l'une des plus productives du pays n'arrive plus à nourrir ceux qui l'habitent⁵. L'augmentation rapide de la population s'est accompagnée d'un défrichage non contrôlé qui a réduit presque à néant la surface forestière. Le phénomène est encore exacerbé par le mode même de cuisiner : majoritairement au bois ou au charbon de bois. La destruction de la couche végétale a accéléré l'évaporation des nappes phréatiques et la diminution des ressources en eau. La dégradation des surfaces cultivables en est l'un des résultats préoccupants : « *Dans les zones qui avoisinent le parc de la Ruvubu, dans la province de Karuzi, le phénomène de l'érosion est particulièrement visible et menace directement la sécurité alimentaire des populations. [...] Le visiteur est frappé à la vue des sols érodés et non fertiles de la commune. [...] Comment la population, à plus de 90 pour cent agricole, arrive-t-elle à subvenir à ses besoins alimentaires* » (Mugisha 2014)⁶ ?

La production a baissé alors que le nombre d'habitants ne cesse d'augmenter⁷. La natalité est très élevée. Au Burundi, les enfants sont considérés comme la plus grande richesse d'une famille. « *Plusieurs*

de ceux qui sont là, au bord du lac, souffrent de marasme ou de kwashiorkor, des formes graves de malnutrition chronique. Elles marquent leurs corps parfois définitivement: les ventres, les mains, les pieds sont gonflés par le manque de protéines, plusieurs enfants sont trop petits pour leur âge et sont cachectiques » (Extrait d'un cahier de terrain en juillet 2014). Affaiblis par le manque récurrent d'alimentation en quantité et en qualité, certains d'entre eux n'atteindront sans doute jamais l'âge adulte. La moindre infection peut devenir grave et les tuer. Il est aussi probable que, suite à ces carences, leurs cerveaux ne puissent pas non plus se développer. Ce sont les adultes de demain qui en seront affectés.

Les terres cultivables sont devenues un bien précieux. Celles disponibles par famille ne sont plus toujours suffisantes pour nourrir chacun. Dans de nombreux endroits, les familles se nourrissent une seule fois par jour.

De nombreux déplacés et réfugiés de retour au Pays rencontrent des difficultés à trouver une terre où un lieu pour vivre dignement. Plus de 700.000 personnes en effet avaient fui vers d'autres régions ou à l'étranger suite aux conflits qui ont déchiré le Burundi dès 1972. Nombreuses d'entre elles, expulsées des pays où elles avaient trouvé refuge, se retrouvent aujourd'hui, dans leur propre pays, cantonnées dans des camps ou des quartiers reconstruits en bordures d'autres localités (Manirakiza 2007 :150-161). Lors des négociations de paix⁸, la réinsertion progressive des réfugiés avait été prévue. A partir de l'année 2005, sous la présidence de Pierre Nkurunziza, des rapatriements forcés de plusieurs milliers de personnes ont lieu, entre autre depuis la Tanzanie⁹. Nombre

⁴ Le fond forestier du bassin du Congo signale en 2010 que « En effet, depuis 1993, début de la guerre civile au Burundi, plus du tiers (1/3) des forêts et zones protégées ont disparu au Burundi (<http://www.afdb.org/fr/projects-and-operations>). »

⁵ A ce sujet : voir le site du collectif des associations de développement communal des communes de la province de Kirundo : <http://www.kirundoavenir.org/kira.php?article74>

⁶ Article écrit après une visite de terrain, dans le parc de la Ruvubu, dans le cadre d'une initiative PNUD, avec le soutien du FEM, de l'APRN, d'IWACU et de Radio Bonesha en mai 2014. « Mettre fin à l'exploitation illégale des ressources du parc de la Ruvubu ».

⁷ Taux annuel de croissance démographique de 2.8% prévu pour la période 2012-2030 (UNICEF : http://www.unicef.org/french/infobycountry/burundi_statistics.html).

⁸ Les accords d'Arusha pour le Burundi, le 28 août 2000.

⁹ Le retour des réfugiés était prévu dans les accords d'Arusha. Le Burundi était tenu de mettre en place

d'entre elles n'ont, en réalité, que peu de lien avec le Burundi et certaines n'y sont même pas nées. « *Ils ne savent pas où aller. Leurs propriétés ont été occupées, vendues, achetées, cédées, confisquées. L'aide du HCR n'est pas suffisante. [...] La Commission Nationale pour la Réhabilitation des Sinistrés (CNRS) qui apportait une aide appréciable a été dissoute en 2005* » ((Manirakiza 2007 : 156). Les réfugiés internes quant à eux, hésitent à rentrer vivre sur leurs collines d'origine malgré le retour au calme, car le

une réintégration progressive des réfugiés dès pacification de la situation. Mais très peu de choses sont mises en place et un ultimatum est finalement donné au Burundi. La majorité des réfugiés perdent dès lors tout ce qu'ils avaient reconstruit et gagné durant ce long exil. **Jean Joris** Ngabire, volontaire national du PNUD, explique (interview en Novembre 2013) que les expulsés de Tanzanie ont perdu les champs qu'ils avaient cultivés et leurs récoltes et que tous leurs biens ont été confisqués. Ils n'ont rien ou quasi rien pu reprendre lors de leur expulsion. Ces gens arrivent donc profondément traumatisés, perdus dans un pays qu'ils ne connaissent pas toujours. Ils sont sans ressources et sans moyen de subsistance. Plusieurs d'entre eux repartent d'ailleurs en Tanzanie, dès qu'ils en ont la possibilité. Ces réfugiés de retour sont alors souvent placés en périphérie une commune dans l'espoir qu'une organisation non gouvernementale s'en préoccupe. Ils n'ont généralement pas de travail et sont contraints à l'oisiveté. Ils sont aussi considérés par ceux qui étaient restés au pays comme des « habitués des camps », des « assistés de Tanzanie », c'est-à-dire des non actifs, habitués à recevoir et à ne pas devoir travailler pour survivre. Certaines femmes travaillent comme ouvrières agricoles. C'est souvent la seule possibilité qu'elles trouvent, un travail difficile particulièrement pour les plus jeunes qui n'ont jamais appris à cultiver. Certains programmes existent pour les aider à retrouver des moyens de subsistance, mais le manque de terre disponible et les conditions de vie pénibles entravent de nombreux projets. La conversion de ces nombreux ex-cultivateurs dans d'autres métiers s'avère compliquée. Ce qu'ils savent faire, c'est travailler la terre (interview de Jean Joris, du PNUD de Bujumbura, en novembre 2013).

traumatisme et la peur restent forts. La crainte de nouvelles exterminations reste vive. Les mauvais souvenirs, les pertes, les manques et les morts hantent les lieux d'origine. Il leur semble impossible de pouvoir encore y vivre en paix. Leurs récoltes sont parfois détruites ou volées par les anciens voisins¹⁰. Parmi les réfugiés, certains ont aussi commis des crimes avant de fuir et craignent d'être punis pour ceux-ci, s'ils rentrent chez eux. Certaines terres, restées non exploitées, sont maintenant occupées par des personnes rentrées d'exil. Parmi elles plusieurs sont d'anciens rebelles démobilisés. Il est difficile pour les propriétaires de faire valoir leur droits (Manirakiza 2007. 155-158).

Dans les quartiers d'exilés ou de rapatriés souvent construit en périphérie de localité. L'exil devient intérieur. Il semble se prolonger dans ce qui apparaît finalement comme de nouvelles formes d'encampement. Les perspectives de retour à une vie digne et tranquille y sont faibles : « *la promiscuité, la précarité l'insécurité, les maladies, la prostitution, la perte des repères moraux, l'extrême pauvreté, la précarité des huttes, la faim sont endémiques. [...] Ce sont les oubliés de la société* » ((Manirakiza 2007 : 155).

Quatre problèmes urgents se superposent donc ainsi et s'aggravent mutuellement : la croissance démographique incontrôlée, la

¹⁰ Selon une étude réalisée par le Ministère burundais de la Solidarité Nationale, du Rapatriement des Réfugiés et de la Réintégration Sociale en mai 2009, on compte 157 167 personnes déplacées au Burundi, dont la plupart vivent dans des sites de déplacés. Une stabilisation définitive de ces populations qui pour la plupart n'entendent pas ou ne peuvent pas, pour diverses raisons, retourner sur leurs collines d'origine apparaît comme un élément essentiel d'un processus de réintégration socio-économique. La plupart de ces déplacés vivent dans des zones non aménagées, souvent insalubres et ont également des besoins importants en termes d'abris, de services sociaux de base ainsi que de réintégration socioéconomique (in : Projet du fonds fiduciaire des Nations Unies pour la consolidation de la paix au Burundi, p. 13)

diminution de la production et la famine, l'abandon et la misère dans lequel se trouvent les réfugiés et les déplacés suite au manque d'initiatives de réintégration socio-économique¹¹. Ces problèmes représentent une bombe à retardement qui pourrait être la cause de nouveaux conflits si le gouvernement ne prend pas rapidement des mesures efficaces pour y faire face et rassurer la population¹².

¹¹ Le fond fiduciaire des Nations Unies pour la consolidation de la paix au Burundi signale en 2010 que « les besoins des personnes rapatriées, déplacées et des anciens combattants (RDExC) peuvent être résumés comme suit :

- **Accès à la terre**, l'arrivée des rapatriés a entraîné une pression supplémentaire sur le sol. Beaucoup de rapatriés qui étaient exilés depuis 1972 n'ont plus de terre ou de relations sur leurs communes d'origine. Pour eux, l'accès à la terre est donc plus qu'essentiel. Le Gouvernement a répondu à cette demande en mettant sur pied la Commission Nationale des Terres et Autres Biens (CNTB), pour résoudre les conflits fonciers relatifs à ces retours. Cette juridiction avait enregistré à la fin 2008, 10 452 cas de conflits fonciers - principalement liés aux rapatriés de 1972 - dont environ 2 200 ont été résolus. Le programme intégré portera un appui substantiel à la CNTB et autres institutions de résolution pacifique des conflits fonciers. [...]
- **Accès à des sources de revenus** : le retour de 500 289 réfugiés a également exercé une très forte pression sur les possibilités d'accès à des sources de revenus ou d'emploi, dans un pays déjà massivement touché par le chômage.
- **Réintégration sociale** : [...] rétablissement des liens interpersonnels et sociaux dans le nouveau lieu de résidence ou de retour), résolution de conflit juridiques (fonciers et autres), et réconciliation interpersonnelle (rétablissement des liens de confiance avec des individus particuliers après certains événements de violence).
- **Sécurité** : La continuation des activités de désarmement de la population civile et le Renforcement des structures locales (in mdtf.undp.org/document/download/7322: p13-14)
- ¹² Dans les annexes de son programme en 2009, d'accompagnement des déplacés et réfugiés, l'UE présente une

évaluation menée fin 2007-2008 du programme de construction d'abris et de villages : « L'évaluation a conclu que la plupart des projets avaient été conçus comme des habitations regroupées plutôt que comme d'infrastructures et services de base n'avaient été intégrés ni dans la planification ni dans le financement initial et seule la première phase de construction de maisons avait été réalisée. Dans nombre de sites, des infrastructures et services essentiels ne sont disponibles ni sur le site ni à proximité ou lorsqu'ils existent, leur capacité est insuffisante pour répondre aux besoins des nouveaux résidents. Le retour des réfugiés de 1972 a engendré l'apparition de "sans terre" pour lesquels une réponse appropriée complémentaire au paquet classique est nécessaire. En effet, la majorité de ces retournés ont soit quitté le Burundi très jeunes, soit sont nés en Tanzanie: une partie importante d'entre eux ne reconnaît plus ou ne se rappelle plus de leurs collines d'origine, soit sont confrontés au retour à des conflits fonciers avec les nouveaux occupants des parcelles. [...]. De plus le programme devra inclure quelques potentiels réfugiés de 1993 et des expulsés sans terre et sans référence. [Il apparaît important de] Combiner interventions d'urgence à caractère humanitaire, de court terme et d'impact immédiat, avec des programmes de développement à plus long terme visant la durabilité et prenant en compte toutes les facettes de la vie en village: [...] l'accès à la terre et la sécurisation foncière; la construction d'abris/logements; l'accompagnement agricole et la sécurité alimentaire; l'accès aux services sociaux (éducation, santé); l'accès aux infrastructures de base (eau, assainissement, routes); la protection des droits de la personne humaine et la sécurité; la protection de l'environnement; les revenus non-agricoles et le relèvement économique; l'accès aux services administratifs; le développement communautaire et la

Contexte historique et accords d'Arusha pour la paix au Burundi

La période postcoloniale 1962 -1976 et celle qui a suivi l'assassinat du président Ndadaye en 1993 sont le point de départ de périodes noires de souffrances au Burundi. De nombreux groupes rebelles voient le jour. Des périodes de tueries, génocides, violations des droits humains et atrocités de tous types vont se succéder entrecoupées par des périodes d'accalmie. Ces nombreux conflits vont laisser le peuple dans un état de stupeur et de terreur sans précédent, jusqu'aux accords d'Arusha en 2000.

Ces accords de paix, signés sous le patronage de Nelson Mandela, vont amener une certaine pacification du pays. Mais ils ont leurs limites : tous les groupes rebelles ne sont pas présents à la table des négociations et certains refuseront de signer les accords. Les organisations féminines, et plus largement la société civile, ne sont pas non plus consultées. Par ailleurs, les accords incluent aussi une amnistie pour les présumés chefs de guerre et responsables de massacres, ce qui laisse un goût amer d'injustice pour beaucoup de burundais.

Ces accords sont donc signés dans un climat de grande méfiance. Des massacres, dans tous les groupes et couches de la population ont eu lieu à des moments différents de l'histoire. D'une part, les séquelles du colonialisme, l'exclusion du pouvoir des personnes qualifiées de « hutus » durant les vingt premières années qui ont suivi l'indépendance ont créé, chez une grande partie de la population, un sentiment de frustration, d'être brimé, maltraité, humilié. D'autre part, les personnes qualifiées de tutsis vivent avec

le sentiment constant de risque d'extermination¹³.

L'anthropologue burundais Adrien Ntabona apporte un éclairage important sur ce contexte historique des conflits et sur les séquelles du colonialisme. Il relève que « souvent, en Afrique, les contacts entre les cultures ont été créés dans un contexte d'acculturation¹⁴ par substitution. Ce qui a conduit, ici et là, à une déculturation à nulle autre pareille. Or, [précise-t-il], qui dit déculturation dit « amoralisation » criminogène. C'est la cause sous-jacente et profonde de crises interminables. [...] Le problème fondamental n'est donc pas d'abord politique ou économique mais axiologique, c'est-à-dire lié au système des valeurs qui font qu'un homme est un homme. Or ce système est détruit. La déculturation radicale a produit dans beaucoup de milieux naturels de vie une « vacuisation axiologique »¹⁵ [...] Le fond du problème, en Afrique particulièrement, est le vide axiologique résultant de la violence culturelle effectuée, au départ, du temps de la colonisation : violence qui s'aggrave aujourd'hui, avec la communication audiovisuelle pratiquement à sens unique. Ce qui donne un citoyen étranger à son propre milieu puisque, depuis l'épistémologie¹⁶ coloniale et postcoloniale, il lit le monde avec des lunettes d'emprunt. Il cherche à se connaître à travers ce qu'on lui dit qu'il est. Il n'a plus envie de le savoir par lui-même. Il a perdu ses points d'ancrage. [...] Ayant ainsi perdu leurs repères, les masses africaines sont habituées à obéir sans comprendre, pourvu

gouvernance ». in:
http://ec.europa.eu/europeaid/documents/aap/2009/af_aap-spe_2009_bdi_p2.pdf.

¹³ Les différences ethniques ne sont pas historiquement fondamentales au Burundi, elles sont construites et renforcées par la politique au fil des dernières décennies.

¹⁴ Processus par lequel un groupe humain assimile tout ou partie des valeurs culturelles d'un autre groupe humain.

¹⁵ Action provoquant un vide moral et intellectuel caractérisé par une perte des valeurs.

¹⁶ Théorie de la connaissance et de sa validité.

que l'ordre viennent d'en haut, des chefs incarnant le « nous » béni. Même s'ils invitent à tuer » (Ntabona 2001).

Le Burundi n'est historiquement pas un pays de clivage ethnique. Mais à défaut de mieux, dans ce contexte de perte de repères et dans l'urgence de mettre fin aux massacres, les accords vont répartir le pouvoir en 60% de représentants hutus et 40% de représentant tutsis. Ils ont donc comme effet pervers qu'ils officialisent une dualité hutu-tutsi qui n'existait pas, au Burundi, de façon tranchée. Il est à noter qu'ils ne considèrent pas une troisième ethnie, la minorité twa, qui a été pourtant, elle aussi, largement victime des massacres.

Il était sans doute difficile de faire mieux dans le contexte explosif, de tension et de recherche de pouvoir des nombreux chefs rebelles. Ces accords ont au moins amené des hommes politiques des deux ethnies et de sous-groupes politiques parfois en concurrence à diriger ensemble, vaille que vaille, le pays dans un climat nettement moins violent. Ils restent cependant insuffisants pour assurer une paix durable.

Comme le révèle Marc Manirakiza (2007) dans son ouvrage « les écoles du crime », la corruption généralisée qui traverse la classe politique met en évidence le fait que les dirigeants se ressemblent quelle que soit leur ethnie. Ils recherchent souvent leur propre enrichissement au détriment du bien-être de la population. Les assassinats des personnes « dérangeantes » n'ont jamais cessé. Le culte de la personnalité, les détournements de fonds, l'accumulation trouble de biens, etc. sont le fait de la majorité des décideurs quels que soient le parti et l'ethnie. Le terme radical de « gouvernement prédateur » parfois utilisé pour désigner les décideurs politiques traduit la vision désenchantée de la population sur le monde politique burundais. « *On a de plus en plus l'impression que, pour nos hommes politiques, vanter l'idéalisme du parti est*

synonyme de chercher à faire le plein du ventre. Un véritable désert idéologique a envahi dangereusement la classe politique burundaise » (Manirakiza 2007: 55).

Un climat ambiant insécurisant

Le Burundi, anciennement reconnu comme « *Igihugu c'amata n'ubuki* », le pays du lait et du miel c'est-à-dire de la paix et de l'abondance, se relève donc difficilement de décennies de terreurs et de massacres qui ont touché toutes les familles de la République. Plus personne ne semble savoir avec certitude qui est qui. Nombreux sont ceux qui se méfient même de leurs voisins ou de leurs amis, surtout en cette période préélectorale¹⁷.

Parmi la population et via les réseaux sociaux, des rumeurs circulent. Ce sont souvent des messages inquiétants sur les services secrets, de nouvelles milices, l'armement de groupes de jeunes, des tentatives d'incendies, des assassinats politiques, etc. En réalité, le flou règne. Impossible, souvent, de décoder ce qui est du domaine du probable de ce qui est création légendaire ou cauchemardesque. Les sentiments d'insécurité et de méfiance se renforcent. La peur d'un nouveau massacre qui atteindra des nombreuses personnes innocentes est dans tous les esprits, parfois comme une fatalité à venir.

Dans les lieux publics, les mots sont choisis et les avis personnels, retenus. Peu de sentiments sont exprimés par peur des représailles possibles. Pourtant, une partie de la société civile ose se mobiliser pour s'exprimer et réclamer la mise en place d'un réel processus démocratique et d'une commission de la Vérité et de la Réconciliation indépendante du pouvoir. Beaucoup de personnes ont les yeux tournés vers ceux-là, porte-voix, porte-espoir.

¹⁷ Les élections sont prévues en mai 2015

Un peuple traumatisé

Pour la plupart des personnes, le silence fait partie des règles implicites « pour tenir le coup ». Comment dire d'ailleurs l'indicible, ce sentiment constant que tout peut basculer dans la violence à partir de presque rien ? Dans certaines familles, les souvenirs du passé et des morts sont devenus tabous. Ils hantent les esprits mais jamais ne s'en échappent. Ils étouffent le présent et rendent le futur terrifiant. La justice n'a pas été rendue, la vérité est tue parce que la justice semble impossible à obtenir et « qu'il faut bien aller de l'avant dans la vie malgré tout »¹⁸. Dans la situation de survie de la majorité des gens,



Du bois pour la cuisson

¹⁸ Je parle ici de stratégies psychologiques intrafamiliales de survie, qui ont pour but de gérer la vie au quotidien pour que chacun souffre le moins possible, au jour le jour, de la perte de ceux que l'on a aimé. Ceci n'empêche pas ces mêmes personnes parfois de s'investir pour plus de justice, pour que la vérité soit faite sur « les événements » ou en tout cas d'espérer la mise en place de mesures socio-politiques plus équitables ainsi d'une commission impartiale de la vérité et de la réconciliation.

dire n'aide ni à soulager, ni à aller de l'avant. Au contraire, c'est le silence et/ou la mise de côté de ces événements traumatiques qui semblent donner la force et le courage de vivre ici et maintenant¹⁹ (Grard 2010 : 24).

Mais bien qu'on évite d'en parler dans de nombreuses familles, les souffrances sont malgré tout racontées par bribes, suggérées dans les décisions, les interdits, les injonctions au sein des foyers. Le traumatisme parental « des événements », comme pudiquement ils sont nommés, se transmet ainsi aux nouvelles générations. Il reste présent dans la tête et le cœur de la majorité des gens guidant de façon subtile les comportements des uns et des autres et assignant à la méfiance. La possibilité de mourir fait partie du quotidien. En cette période pré-électorale d'incertitudes, elle se traduit, pour beaucoup de personnes, non pas dans une simple pleine conscience de l'aléatoire de la vie, comme c'est le cas dans de nombreux pays à faible espérance de vie, mais dans une vision terrifiée qui fait percevoir dans chaque événement dramatique, chaque fait divers, un potentiel déclencheur de nouveaux conflits.

Le mur du non-dit n'est heureusement pas totalement hermétique. Les souvenirs ne peuvent être mis réellement aux oubliettes. Même ceux qui choisissent de se taire prennent aussi le risque de la confiance lorsque le besoin de dire ressurgit, pour renouer des liens. Le fait de parler de ce qui est au cœur de ses pensées, d'oser son opinion et ses critiques, même en petits comités, permet alors d'ouvrir de nouvelles perspectives, de recréer des liens forts et un espace commun.

Un réel désir de paix

¹⁹ J.C. Metraux parle de deuil congelé: « *Médiation interculturelle et créations sociales à partir de l'exil* », Cours de santé mentale en contexte social : Multiculturalité et précarité, 15 octobre 2010

L'anthropologue Adrien Ntabona, amène aussi le constat d'un autre contexte qui vient se superposer au contexte spécifique déjà décrit. Il parle de la mondialisation culturelle occidentalisée, reflétant un monde idéalisé, particulièrement dans la capitale, entre autre à travers les médias, les propos des migrants, les voyageurs, etc. De nombreuses personnes projettent ainsi leurs rêves de futur sur cet « ailleurs » vu comme « moderne et civilisé », « mieux qu'ici »²⁰. Adrien Ntabona soulève, à partir de ce constat, la question de savoir comment on peut vivre dans un continent annihilé anthropologiquement et axiologiquement, « *un continent où l'on n'existe qu'avec son corps, le cœur étant ailleurs ? Quand le milieu rural, devenu opaque pour ceux qui le composent, n'attend d'éclairage que de la ville ; quand la ville, elle-même, attend sa lumière d'un*

²⁰ A ce sujet, le livre du professeur Joseph Tonda, 2005, *Le Souverain moderne. Le corps du pouvoir en Afrique Centrale (Congo, Gabon)*, Paris, Karthala. Il y explique les conséquences de l'imaginaire de « modernité », agissant comme des miroirs déformant la réalité quotidienne. La globalisation, processus multidimensionnel, affecte alors en profondeur les modes de pensée et d'agir reconfigurant les relations entre le singulier et le collectif (Abélès, 2008 :9). En Afrique, ce processus s'est instauré violemment depuis l'époque esclavagiste et plus encore avec la colonisation. Le projet colonialiste a, de fait, cherché à imposer d'autres repères, de nouvelles évidences cherchant à éradiquer les repères traditionnels en les présentant comme archaïques. Mais ce qui a eu lieu en réalité, c'est un « brouillage des repères », par superposition et imbrication des figures du colonialisme, de la mondialisation, dans les figures et les repères traditionnels lignagers. Les imaginaires des sociétés lignagères sont entrés en collision avec le fétichisme marchand de la modernité imposée dès la colonisation dans un contexte de dérégulation socio-économique rapide (l'argent qui permet d'acquérir vêtements, sacs, montres, bijoux, véhicules etc., signe de pouvoir économique et social et qui permet de s'imposer comme supérieur sur la scène publique peut être vu comme un fétiche moderne puissant).

ailleurs résolument et irrémédiablement inconnu, la mondialisation devient un bulldozer aux conséquences imprévisibles qui avance lentement mais inexorablement » (Ntabona 2001).

L'auteur propose comme clé de récupération identitaire, la triade « reculturation, inculturation et interculturation ». Il définit la reculturation comme la « *réappropriation de l'essentiel des valeurs qui font qu'un homme est un homme dans une culture donnée* », l'inculturation, comme la capacité d'intégrer des données étrangères à la tradition pour féconder la culture locale, « *au point qu'il s'opère un humanisme de synthèse, capable de créer du neuf sur le tronc ancien* », et l'interculturation comme la capacité de porter attention à la dimension spirituelle et communautaire de la personne humaine incluse dans le monde. Cette interculturation peut alors « *servir d'antidote à une globalisation organisée sur fond d'individualisme primaire et vulgaire* » (Ntabona 2001).

L'anthropologue dénonce les modes et moyens de communication qui fonctionnent à maints endroits sur fond de vide axiologique et épaississent le brouillard au lieu de dissoudre. Ils aggravent souvent encore les tensions et le sentiment d'insécurité. Il propose de sortir de la sémantique réductrice qui engendre « *une chosification des personnes, avec son cortège de violences conceptuelle, verbale et physique* » (Ntabona 2001).

Une communication différente, sortant de cette sémantique réductrice, semble donc être un moyen essentiel de pacification durable et d'amélioration des conditions de vie au Burundi.

Etudiants de l'université Lumière, 3^o Bac Communication

Des jeunes semblent l'avoir bien compris. Dans ce climat de tension et d'injonction au silence, certains, filles autant que garçons, ont choisi d'entreprendre des études de communication. Qu'est-ce qui peut bien les motiver à ce type d'études

dans un pays où tout le monde se tait et évite d'exprimer, de laisser entrevoir son opinion ? Ces jeunes ne sont en effet pas des révolutionnaires prêts à mettre en place une rébellion de plus. Ils sont avant tout en recherche de paix et de justice. Tous, sans exception, expriment leurs objectifs :

- Devenir médiateur pour favoriser la compréhension et le respect mutuel ;
- Contribuer à ce que la vérité soit dite dans les médias (et éviter la propagande déguisée) ;
- Donner des informations aussi objectives que possible, rapporter des faits tels qu'ils se sont passés, pour que les gens soient réellement informés ;
- Travailler à un développement durable, faire de la culture une clé du développement ;
- Travailler à l'amélioration des conditions de vie des plus pauvres, lutter contre la misère, etc. (Grard, Extrait d'un cahier de terrain juillet 2014).

Dans leur discours, nous retrouvons l'envie d'acquérir une bonne capacité de discernement face à l'actuel brouillage de la communication et de la mémoire. Ces propos traduisent leurs rêves et une foi solide dans un futur meilleur possible à construire ensemble de façon pacifique. Ils rejoignent ainsi la pensée d'Eugène Nindorera, membre fondateur de la ligue burundaise des droit de l'homme ITEKA : « *créer un environnement favorable au dialogue, à l'émergence d'une justice impartiale, à la réconciliation et à l'édification d'un Etat de droit* » (Nindorera dans *Manirakiza*: 12).

Ces jeunes, pour la plupart, n'ont pas connu directement les tragédies qu'ont vécues leurs parents mais ont hérité, comme expliqué plus haut, du traumatisme et de l'épouvante. Ils sont pourtant sans doute aussi les dépositaires des espérances dans un « plus jamais cela ! » et de la

difficile mission de travailler à une paix durable pour tous et avec tous. Ces jeunes étudiants en communication, dont certains seront l'élite de demain, semblent en avoir pleinement conscience et veulent relever le défi. Ils sont, comme beaucoup d'autres jeunes du pays qui aspirent à la paix, le signe que la spirale de la violence n'est pas une fatalité et qu'elle peut s'inverser.

Dans ce contexte post-traumatique et de mondialisation faisant miroiter une « ailleurs » meilleur, il s'agit de mettre en place ce que ces jeunes demandent et attendent : « *un programme de formation aux valeurs [...] : sens de la dignité humaine, démocratie, promotion des libertés, tolérance, non-violence active, autopromotion, autonomie des milieux naturels de vie. Ce programme doit inclure des études et des publications sur les richesses culturelles des peuples en matière de recherche d'harmonie, de prévention et de résolution pacifique des conflits. Sans oublier un travail de guérison des esprits et de la mémoire, là où des ravages ont déjà été faits en la matière* » (Ntabona 2001).

Une recherche de paix qui se construit aussi dans l'ordinaire du quotidien

Face à ce sentiment de menace permanente, des initiatives nombreuses surgissent à travers tout le Burundi et dans la diaspora. Quelques grandes figures burundaises ont, par leurs actions résolument pacifiques et créatrices de paix, obtenu une reconnaissance internationale. Parmi ces projets, citons la maison Shalom « pour que l'amour triomphe » fondée par Marguerite Barankitse en 1993 pour accueillir des enfants orphelins de la guerre et qui aujourd'hui s'occupe plus largement de l'enfance défavorisée. La paix se recherche aussi à travers de petites initiatives ponctuelles et dans l'ordinaire du quotidien. Signalons par exemple l'organisation d'activités par des étudiants qui apportent leur aide, avec enthousiasme,

aux plus démunis ou simplement la solidarité entre voisins. Souvent discrètes, ces initiatives multiples affirment non seulement un désir de paix mais donnent aussi à percevoir que celle-ci est possible grâce à la contribution de chacun. Elles traduisent encore la logique d'entraide et d'attention aux plus démunis qui est au cœur de nombreuses familles du pays. J'en relèverai quelques-unes, à titre d'exemple, représentatives de ce refus de considérer la violence comme une fatalité.

L'orphelinat public de Jabé accueille des enfants abandonnés ou orphelins. Beaucoup d'entre eux ont vécu de multiples traumatismes psychiques et parfois physiques. Lieu d'aboutissement de bien des misères, on pourrait croire qu'il est un lieu perdu où finissent de s'écrire les drames les plus tristes. Pourtant, il n'en est rien. Une bande d'enfants souvent joyeux et en bonne santé accueille ceux qui passent, membres du personnel ou visiteurs de passage. Les femmes qui s'en occupent, y mettent toute leur attention, avec une tendresse ancrée dans leur sagesse populaire. Elles gagnent pourtant un salaire dérisoire. Elle s'auto-définissent comme « *des mamans de remplacement pour que ces orphelins ne se sentent pas orphelins* ». Et le miracle a lieu. L'amour et l'attention donnés, par ces femmes, aux enfants, l'entraide qui s'ébauche aussi entre elles, la collaboration avec d'autres travailleurs du lieu (assistante sociale, infirmière, cuisinières, etc.), au-delà des ethnies et des religions, transforment ce



Maman Chantal, avec dans les bras une jeune orpheline

lieu d'exclusion en un lieu de vie et une chance d'inclusion sociale²¹.

Plus en périphérie de la ville, le centre jeunes Kamenge affiche en ce mois de juillet 2014 des drapeaux multicolores *symbole du vivre ensemble avec nos différences* (témoignage d'un jeune du centre). Des centaines de jeunes toutes ethnies confondues, y viennent régulièrement pour des activités sportives ou de formation, ou simplement pour converser. Ils sont reçus, écoutés, guidés avec sympathie et attention. Ils reçoivent estime et valorisation qui les aident à sortir d'une conception dramatique et fataliste du futur, pour envisager celui-ci en termes de possibles à construire ensemble²².

Dans les campagnes et les provinces, de nombreuses initiatives existent aussi pour tenter de répondre aux multiples défis qu'affronte le pays. Certaines initiatives sont publiques. Par exemple, *l'association pour la protection des ressources naturelles et pour le bien-être de la population du Burundi (APRN/BEPB) [...] a formé, parmi la population [voisine du parc de la Rubuvu²³], des vigiles qui aident le personnel de l'Institut national pour l'environnement et la conservation de la nature à faire des patrouilles chaque jour dans le parc pour lutter contre le braconnage.[...] L'APRN a également lancé un projet de plantation d'arbres pour la protection de l'environnement (Nezerwe et Niyonkuru, 2014)²⁴.*

²¹ A partir de notes de terrain (observations, discussions avec le personnel et des volontaires burundais et belges qui travaillent) en octobre et novembre 2013 et en juillet 2014.

²² A partir de notes de terrain (observations sur place et discussions avec des animateurs du centre) en juillet 2014.

²³ Parc aux alentours du lequel la dégradation des terres et l'érosion est forte (Erica Lynca Mugisha, 2014, citée en p 3).

²⁴ Dans l'article : « Sauvegarder et protéger la diversité de la flore et de la faune de la Ruvubu » écrit après une visite de terrain, dans le cadre d'une

Un autre exemple, dans le domaine du privé cette fois, est l'association CEPRODILIC-ADEPE (soutenue par Entraide et Fraternité). Elle crée des champs-écoles, entre autre à Rutana, où les cultivateurs des environs peuvent essayer de nouvelles techniques de culture ou s'initier à l'apiculture. Le travail est libre, participatif en fonction des disponibilités de chacun. Yves Ndayikunda, directeur général de l'association explique qu'au-delà d'une amélioration des moyens de production, l'objectif est social. Il vise à faciliter la rencontre et créer du lien entre les personnes en les incitant à travailler à un intérêt commun. Le but est aussi de réduire les distances entre les gens et les peurs mutuelles. Il affirme que le burundais est fondamentalement pacifique et qu'une paix durable est donc possible. L'association cherche à soutenir l'unité car comme le dit le dicton que me cite Yves Ndayikunda, « umubanyi niwe murungu », le voisin est la famille²⁵. Au-delà de la peur et de la méfiance, c'est donc aussi toute une partie du peuple burundais qui trace, dans ses pensées et ses actions les plus communes, l'ébauche d'un futur meilleur avec tous et pour chacun.

Pistes et perspectives

Une relecture des événements qui ont commotionné le pays, à la lumière du contexte historique et de mondialisation ainsi que des années de gouvernement interethnique depuis les accords d'Arusha, permet de mettre en évidence, comme le signale Marc Manirakiza, que « *les hutus et les tutsis ne sont pas victimes les uns DES autres mais victimes les uns ET les autres* » (Manirakiza 2007 :198).

initiative PNUD, avec le soutien du FEM, de l'APRN, d'IWACU et de Radio Bonesha en mai 2014.

²⁵ A partir de notes de terrain (rencontre avec Yves Ndayikunda, directeur général de CEPRODILIC-ADEPE), le 22 août 2014.

Les turbulences et déceptions politiques, mille fois entendues depuis la signature des accords d'Arusha, sont sans doute une étape importante vers la re-création d'un Etat de Droit multiethnique où chacun puisse vivre en paix dans le respect de son voisin même différent de soi, vers le retour au mythique *Igihugu c'amata n'ubuki*, le pays du lait et du miel, de la paix et de l'abondance.

La réconciliation de ce peuple déchiré et traumatisé depuis des décennies ne pourra se construire que lentement. Les défis pour y arriver consistent en affronter les problèmes qui sont, en réalité, sous-jacents aux drames vécus : pauvreté, surpopulation, changements climatiques et sécheresses augmentant les famines, problèmes de la répartition des terres, situation de misère et d'abandon des rapatriés et des réfugiés. Ils résident aussi dans les capacités de rendre justice, d'inverser la logique de corruption qui infiltre toute la population, de mettre fin à l'impunité face aux crimes et à la circulation des armes et, bien sûr, de reconstruire une nation re-culturalisée et interculturelle.

Ces défis, indispensables pour une paix durable, doivent être relevés par un gouvernement qui décide de gérer le pays avec comme logique le bien-être de la majorité. Cela sous-entend de développer une justice distributive et répartitive, de penser un développement durable au profit de l'ensemble de la population (Manirakiza 2007 : 197).

La mise en place d'une Commission de la Vérité de la Réconciliation indépendante de tout pouvoir et ayant un réel souci d'impartialité ainsi que les nombreuses idées et initiatives qui surgissent au sein du peuple burundais, sont autant de pistes concrètes pour construire un futur pacifié indispensable à l'amélioration durable des conditions de vie du peuple burundais.

Pour mettre ces quelques réflexions en perspective, il semble opportun de citer les paroles de l'archevêque burundais Simon Ntamwana. Celui-ci insiste sur

l'interrelation et le respect de l'autre comme chemin de paix et de futur. « *Il n'y a que le respect intégral de la dignité de l'homme qui peut opérer pacifiquement, complètement et démocratiquement la révolution d'un peuple. Si toutes les actions convergent vers le bien de la personne, il est certain de faire disparaître toutes les fissures des injustices et toutes les formes d'exclusion mutuelle. [...] La dignité humaine est l'unique point de référence de tout le bien qui me convient ; elle est le but de toute action, tant personnelle que collective. La dignité humaine est le foyer de convergence de toute politique, de tout système économique, de toute organisation sociale. Si au Burundi nous ne nous engageons pas à cette fidélité sans faille à la personne, nous ne pouvons prétendre nullement à faire revivre la nation dont les atouts sont*



innombrables. La résurrection du peuple burundais passe par le respect scrupuleux et sans condition de la dignité de chaque citoyen » (Ntamwana 1990).

Bibliographie

BRAECHMAN Colette, 1996, *Terreur africaine*, Paris, Fayard.
 CHRETIEN Jean-Pierre., 1993, *Burundi, l'histoire retrouvée: 25 ans de métier d'historien en Afrique*, Paris, Kartala.
 GRARD Christine, 2010, *Apprendre en terre d'exil*,

http://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/formation/continue/documents/VFchristine_grard.pdf.

KABURAHE Antoine et NTAMWANA Simon, 2005, *Soyons les serviteurs de la vie, entretiens avec Antoine Kaburabe*, Bruxelles, le roseau vert.

KABURAHE Antoine, 2002, *La mémoire blessée*, Bruxelles, La longue vue.

MANIRAKIZA Marc, 2007, *Burundi, les écoles du crime. (1994-2005/2006)*, Bruxelles, le roseau vert.

METRAUX Jean-Claude, 2001, « Migrants et réseaux de soins : pour une adaptation interculturelle », in: *L'autre Clinique, Culture et Société*, 2001/1.

MUGISHA Lynca Erica, 2014, « Mettre fin à l'exploitation illégale des ressources du parc de la Ruvubu » in : <http://www.bi.undp.org/content/burundi/fr/home/presscenter/articles/2014/05/30/>, consulté le 20 août 2014.

NEZERWE Carmelle Elivira et NIYONKURU Jean-Petit, 2014, « Sauvegarder et protéger la diversité de la flore et de la faune de la Ruvubu », in : <http://www.bi.undp.org/content/burundi/fr/home/presscenter/articles/2014/05.html>, consulté le 20 août 2014.

NTAMWANA Simon, 1990, *Laisse partir mon peuple*, Bujumbura.

NTABONA Adrien, 2001, « mondialisation : l'interculturalité, avenir de l'humanité », in *Développement et Civilisation (foi et développement)*, n° 299, Paris.

Sites et documents internet:

ACCORDS D'ARUSHA : http://icoaf.org/docs/Burundi/Accord_Arusha.pdf, consulté le 8 août 2014.

COMMISSION EUROPÉENNE, Rapport et Programme d'appui à la villagisation dans le cadre du rapatriement et de la réintégration au Burundi : http://ec.europa.eu/europeaid/documents/aap/2009/af_aap-spe_2009_bdi_p2.pdf, consulté le 16 août 2014.

DÉVELOPPEMENT ET CIVILISATION : <http://www.lebret-irfed.org>, consulté le 15 août 2014.

FONDS FIDUCIAIRE DES NATIONS UNIES POUR LA CONSOLIDATION

DE LA PAIX AU BURUNDI :
<http://mdtf.undp.org/document/download/7322>
, consulté le 16 août 2014.

FOND FORESTIER DU BASSIN DU
CONGO : [http://www.afdb.org/fr/projects-
and-operations](http://www.afdb.org/fr/projects-and-operations), consulté le 15 août 2014.

INSTITUT DE STATISTIQUES ET
D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES DU
BURUNDI :
<http://dhsprogram.com/pubs/pdf/PR2/PR2.pdf>,
consulté le 10 août 2014.

IWACU (Journal Burundais):
<http://www.iwacu-burundi.org/>, consulté le 10
août 2014.

KIRA ASBL, Collectif des associations de
développement communal des communes
de la province de Kirundo :
<http://www.kirundoavenir.org>, consulté le 16
août 2014

PNUD au Burundi, <http://www.bi.undp.org>,
consulté le 20 août 2014.

UNICEF au burundi :
[http://www.unicef.org/french/infobycountry/bu
rundi_statistics.html](http://www.unicef.org/french/infobycountry/burundi_statistics.html), consulté le 15 août
2014.